

## ① Ce que le passage à l'euro devait permettre aux pays membres de l'UEM

### **DOCUMENT 1 : Les avantages de la monnaie unique**

L'instauration de la monnaie unique va d'abord parachèver le marché unique en supprimant les contraintes de change qui entravaient les échanges intra-communautaires (incertitude, frais de conversion, coût de la couverture contre le risque de change). La monnaie unique va aussi accroître la concurrence entre les entreprises et bénéficier aux consommateurs qui pourront désormais comparer les prix des produits dans les différents pays de la zone euro ; cette transparence accrue devrait ainsi conduire à des baisses de prix. La diminution des taux d'intérêt, liée à la convergence des économies, à la crédibilité de la future Banque centrale européenne et au développement d'un grand marché des capitaux européens, est un autre avantage attendu de la monnaie unique.

Le rééquilibrage du pouvoir monétaire entre l'Allemagne et ses partenaires, l'affirmation de l'euro comme devise internationale face au dollar et l'accroissement du poids des nouvelles autorités monétaires face aux marchés financiers figurent aussi parmi les intérêts d'une union monétaire.

Source : B. Commelin, Du système monétaire européen à la monnaie unique, Cahiers français

### **DOCUMENT 2 : Les avantages attendus de l'UEM**

D'abord, la fin de l'instabilité des taux de change<sup>1</sup> stimulera les échanges et donc la production des entreprises européennes. Ensuite, les taux d'intérêt (\*\*) faibles et l'absence d'inflation dans tous les pays de la zone euro favoriseront l'activité puisque les agents trouveront facilement des ressources peu coûteuses pour consommer ou investir. La baisse des taux et la réduction des déficits publics enclencheront aussi un cercle vertueux permettant d'alléger la charge de la dette [...]. Ces mécanismes redonnent une marge de manœuvre aux pouvoirs publics en faveur de l'emploi.

Plus généralement, l'Europe de l'euro sera un ensemble économique qui attirera non seulement l'épargne mondiale, mais aussi les entreprises qui y trouveront de nombreuses opportunités d'investissements.

(\*\*) Taux d'intérêt nominaux.

Source : S. MARTI et V. RAGOT, *L'Euro en poche*, La Documentation française, 1997

### **DOCUMENT 3 : L'euro une monnaie internationale**

Les entreprises européennes ont, elles aussi, profité de l'arrivée de l'euro. Avec la fin des crises de change, elles n'ont plus à payer les primes d'assurances pour se protéger des fluctuations de leur monnaie vis-à-vis de celle de leurs principaux clients et fournisseurs. Elles ont également été les premières bénéficiaires de la montée de la part de l'euro dans les capitaux levés sur les marchés internationaux d'actions et d'obligations (30% en 2000).

Les places financières ont été également incitées à se rapprocher, à l'instar d'Euronext (regroupement des Bourses de Paris, Bruxelles, Amsterdam), contribuant au développement d'un marché financier européen. L'Europe s'ouvre ainsi la possibilité de jouer un rôle financier à l'échelle internationale. L'enjeu est important. La capacité d'un territoire à attirer l'épargne mondiale permet à ses entreprises de faire financer leurs investissements par le reste du monde, comme aux Etats-Unis. Un atout décisif dans les périodes de changements technologiques, qui réclament de grosses dépenses.

Source : C. Chavagneux, « A quoi sert l'euro ? », *Alternatives économiques* n°196, octobre 2001

### **DOCUMENT 4 : L'€ et la politique monétaire de l'UEM**

L'euro fournit en fait une triple chance : de pratiquer une politique monétaire pragmatique<sup>2</sup>; d'affirmer la présence et le rôle de l'Europe sur la scène mondiale ; pour les entreprises plus spécialement, d'affiner les stratégies de développement à moyen terme. Pendant trop longtemps, l'Europe a pratiqué une politique monétaire excessivement rigoureuse<sup>3</sup>. L'euro donne une chance de remettre les pendules à l'heure, de pratiquer dans la zone euro ce que la Réserve fédérale américaine fait depuis des années, une politique monétaire, qui sans être aucunement laxiste, est pragmatique. [...] La vigilance des politiques budgétaires<sup>4</sup> pourrait autoriser, en cas de besoin, une politique monétaire accommodante<sup>5</sup> dans la zone euro [...].

L'euro va être le symbole de l'intégration européenne, pour les citoyens de l'Europe mais aussi pour le reste du monde. Il devrait aussi permettre à l'Europe d'acquérir le poids monétaire que lui confèrent légitimement sa population, sa puissance économique et géopolitique et sa tradition culturelle.

Source : Ch. de Boissieu, in *Paroles d'euro*.

### **DOCUMENT 5 : L'UEM devait restaurer la pratique de politiques conjoncturelles actives**

Un des arguments généralement avancés en faveur de la monnaie unique concerne l'efficacité des politiques conjoncturelles. [...] Elle est un moyen de reconstituer un espace pour la politique économique. En desserrant l'essentiel de la contrainte extérieure<sup>6</sup>, elle rend possible à quinze ce qui ne l'est plus depuis longtemps pour chacun des pays membres pris isolément : la pratique d'une politique conjoncturelle active<sup>7</sup>. [...] La monnaie unique est également un puissant facteur d'homogénéisation des conjonctures. Puisqu'elle réduit à

<sup>1</sup> Entre les monnaies européennes

<sup>2</sup> Notamment en sortant de la contrainte extérieure (voir note 6)

<sup>3</sup> Avant l'avènement de la zone €, chaque pays européen avait tendance (via sa banque centrale) à accroître ou conserver des taux d'intérêt élevés afin d'attirer ou retenir les capitaux internationaux, de lutter contre l'inflation, de conserver une monnaie forte. Le passage à l'euro supprime cette rivalité entre pays de l'UEM qui devient une vaste et solide zone monétaire qui devrait permettre de rester attractive aux capitaux tout en abaissant son taux d'intérêt, rendant ainsi le financement de l'investissement favorable.

<sup>4</sup> L'absence de déficit voire un excédent budgétaire

<sup>5</sup> Un politique monétaire facilitant le crédit et donc stimulant l'investissement et la consommation (bas taux d'intérêt)

<sup>6</sup> Influence des échanges extérieurs d'un pays engendrant une limitation des marges de manœuvre de la politique économique : les 3 plus connues sont  
 ① L'inefficacité relative d'une politique budgétaire de relance en économie ouverte : l'effet multiplicateur est amoindri par les fuites à travers la consommation de produits importés : dégradation du solde commercial et déficit budgétaire  
 ② Les dangers de baisser le taux d'intérêt en dessous de celui des pays voisins : fuite des capitaux, dévaluation monétaire  
 ③ Taux d'inflation supérieur à ceux des voisins : handicap de compétitivité.

<sup>7</sup> Voir « triangle d'incompatibilité » de Mundell : incompatibilité de 3 caractéristiques : liberté de circulation des capitaux / autonomie de la politique monétaire / taux de changes fixes.

la fois les possibilités de désynchronisation des économies et la contrainte des paiements, elle rend immédiatement possible la pratique d'une relance concertée, qui est toujours restée de l'ordre du vœu pieux : les gouvernements nationaux ne pourront plus s'abriter derrière le poids de la contrainte extérieure pour s'y refuser.

Source : Ch. Tutin, in La monnaie unique en débat, Syros, 1997.

### **DOCUMENT 6 : La politique budgétaire, dernier outils national de politique conjoncturelle ?**

Au cours des années quatre-vingt-dix, la plupart des pays de l'Europe ont mis en oeuvre des politiques budgétaires restrictives, afin de se qualifier pour l'Union économique et monétaire<sup>8</sup>.

[...] L'Italie, les Pays Bas et la Belgique, en particulier, ont fait des efforts considérables pour se qualifier<sup>9</sup>, grâce à des réductions importantes de dépenses de capital (Italie) et de transferts (Pays Bas) ou à une augmentation des impôts (Italie, Belgique). [...]

Au début de l'année 2001, le relâchement des politiques budgétaires<sup>10</sup> a contribué à soutenir la croissance dans l'Union. Au sein de la zone euro plus particulièrement, la concurrence par le taux de change n'étant plus de mise, la politique budgétaire est devenue un instrument essentiel pour améliorer la compétitivité d'un pays.

Source : M. Girard-Vasseur, R. Van Den Putten, "Vers un relâchement des politiques en Europe", in Problèmes économiques, mars 2001.

### **DOCUMENT 7 : Les critères de convergence (Traité de Maastricht 1992)**

	Solde public (2) /PIB		Dettes publiques /PIB		Taux d'inflation	
	1992	2000	1992	2000	1992	2000
Allemagne	-2,8	1,3	42,7	60,2	4,5	2,3
France	-3,8	-1,3	50,4	58,0	2,8	1,7
Italie	-10,2	-0,3	108,6	110,2	5,5	2,8
Royaume-Uni	-6,2	4,4	39,4	42,9	3,7	0,9
<b>Cibles (1)</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>3,9</b>	<b>2,8</b>

Source : OCDE, Commission européenne, Eurostat.

	Taux d'intérêt à long terme		Taux de chômage		Taux de croissance	
	1992	2000	1992	2000	1992	2000
Allemagne	7,9	5,3	7,7	7,9	1,9	3,0
France	8,6	5,4	10,2	10,0	1,9	3,1
Italie	13,3	5,6	11,1	10,8	1,1	2,9
Royaume-Uni	9,1	5,3	10,7	5,6	-0,9	3,0
<b>Cibles (1)</b>	<b>11</b>	<b>7,4</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

(1) objectifs macroéconomiques retenus par le traité de Maastricht ("critères de convergence")

(2) Solde public: différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

## **② Les contradictions en matière de politique conjoncturelle de l'UEM**

### **DOCUMENT 8 : Les politiques monétaires et budgétaires dans l'UEM**

La création de l'euro entraîne une modification profonde des conditions d'exercice des politiques économiques. La politique monétaire est radicalement transformée. La Banque centrale européenne (BCE), indépendante vis-à-vis du pouvoir politique, est responsable de la création d'euros et de la politique de change.

La politique budgétaire est le seul instrument national de stabilisation macroéconomique, mais elle est soumise à de fortes contraintes. Les objectifs macroéconomiques retenus par le traité de Maastricht ("critères de convergence") concernant le déficit public ont été, en effet, reconduits par le Pacte de stabilité et de croissance de 1997. [...]

Les économistes s'interrogent sur l'efficacité des politiques monétaires et budgétaires en cas de ralentissement de l'activité économique et de montée du chômage.

En cas de choc symétrique, c'est-à-dire touchant tous les pays de la zone euro, l'utilisation de la politique monétaire par la BCE semble l'instrument approprié [...]. En présence d'un choc asymétrique, c'est-à-dire affectant un seul pays, la politique budgétaire est possible à condition que la situation budgétaire ne soit pas déjà dégradée.

Source : J. Buridant et alii, Histoire des faits économiques.

### **DOCUMENT 9 : L'arme fiscale**

Les Etats membres, dans l'impossibilité de recourir à l'arme des taux de change et privés de l'instrument monétaire, et qui ne peuvent plus compter sur la politique budgétaire enserrée dans le Pacte de stabilité et de croissance sont incités à recourir à l'arme fiscale. En baissant les impôts, l'Etat cherche à attirer les investissements et à améliorer sa compétitivité. La relance par la baisse des prélèvements [...] paraît être un moyen plus efficace qu'une hausse des dépenses publiques au regard du déficit budgétaire qui doit rester limité. [...] L'intensification de la concurrence fiscale conduit à une remise en cause de la souveraineté des États membres puisque ces

<sup>8</sup> Entrer dans la zone euro

<sup>9</sup> En convergent vers les critères de Maastricht

<sup>10</sup> Car la qualification pour l'euro était acquise

derniers ne sont plus libres de déterminer le niveau et la structure des prélèvements obligatoires. Elle risque de se traduire par une perte de capacité à financer les biens collectifs.

Source : Daniel DELALANDE, « Quel policy mix pour la zone euro ? », *Cahiers français*, N° 297, juillet - août 2000.

### **DOCUMENT 10 : La Banque Centrale Européenne**

Deux caractéristiques rattachent nettement la BCE (1) au courant monétariste. D'abord, est inscrit dans ses statuts comme objectif prioritaire la lutte contre l'inflation, ciblée à un maximum de 2% dans la zone euro. Ensuite, son indépendance par rapport à tout pouvoir politique [...] Car si la BCE doit être indépendante, c'est pour rassurer les agents rationnels sur sa détermination à lutter contre l'inflation sans être influencée par le « cycle politique ». En effet [...] ceux-ci ne modifieront leurs anticipations d'inflation que s'ils sont sûrs de ne pas être trahis in fine (2) par un gouvernement qui, après les avoir incités à la modération salariale, laisserait filer l'inflation pour lutter contre le chômage à l'approche d'une élection.

Source : Stéphane TULET, « La politique économique », *Cahiers français*, n°315, août 2003.

(1) Banque Centrale Européenne.

(2) À la fin

### **DOCUMENT 11 : Le monétarisme de la BCE**

La « constitution » de l'Europe ne prévoit aucune procédure de responsabilité de la BCE devant une assemblée politique [...] Cela ne prêterait pas à conséquence si la BCE n'avait une conception précise de ce que devrait être une bonne politique économique générale en Europe, [...] [selon cette conception] il faudrait, d'une part réduire le poids de l'État dans l'économie (en diminuant les dépenses publiques) et, de l'autre, rendre le marché du travail plus flexible, plus « incitatif », en restreignant la générosité des systèmes de protection sociale. Or, en maintenant les taux d'intérêt à un niveau « trop élevé », la BCE a le pouvoir de sanctionner les États qui ne mettraient pas en oeuvre la politique qu'elle préconise<sup>11</sup> [...]

Prise au pied de la lettre, la règle européenne impliquerait que la politique budgétaire de la zone euro soit globalement restrictive jusqu'en 2005 [...] Dans les circonstances présentes, elle invite la plupart des pays européens à conduire des politiques procycliques, c'est-à-dire à prendre des mesures de restriction en temps de récession.

Source : Jean-Paul FITOUSSI - Eloi LAURENT, « L'empire de la règle », *Rapport Ramses*, 2004.

### **DOCUMENT 12 : Le point de vue du président de la BCE**

Assurément, l'introduction de l'euro et la politique monétaire unique n'ont pas rendu impuissants les gouvernements nationaux. De par leur efficacité à modifier la politique budgétaire et à entreprendre des réformes structurelles, ils conservent les pouvoirs essentiels permettant de faire face aux besoins réels de leur économie. Si les dispositions du Pacte de stabilité et de croissance sont respectées, ils disposent alors d'une marge de manœuvre suffisante pour permettre aux stabilisateurs automatiques<sup>12</sup> de fonctionner en cas de ralentissement de l'activité économique. Si l'on veut obtenir une réduction durable du chômage, être prêt à relever le défi du vieillissement de la population et réduire la charge de la dette publique, le seul moyen est de mettre en oeuvre des réformes structurelles<sup>13</sup>. Les gouvernements nationaux seraient bien inspirés d'accélérer la mise en place de ces réformes. Outre leurs bienfaits propres, ces mesures auraient aussi le mérite d'aider la Banque Centrale Européenne à maintenir la stabilité des prix dans la zone euro.

Source : W. F. Duisenberg, Président de la Banque centrale européenne. « L'euro, le dollar et les politiques nationales : quelles marges de manœuvres ? » Conférence à Paris, le 25/03/1999. Banque centrale européenne.

### **DOCUMENT 13 : L'impossible coordination des politiques économiques dans la zone euro ?**

L'évolution des salaires est une variable essentielle de la politique conjoncturelle en monnaie unique. Une relance salariale peut en effet constituer un moyen efficace pour soutenir l'économie dans un pays particulier, dès lors que la politique monétaire est commune et que l'usage de la politique budgétaire est limité par le pacte de stabilité. À l'inverse, une trop vive progression des salaires, en provoquant une dérive des prix au sein d'un pays de l'Union, peut conduire à provoquer une perte de compétitivité. [...]

La tentation est forte, pour les pays parties prenantes de l'euro, de pratiquer des politiques de désinflation compétitive<sup>14</sup>, afin de maintenir, voire de renforcer, leur compétitivité. Ces politiques, qui consistent à limiter la progression des salaires, sont par nature non coopératives. [...] Si tous les pays de la zone euro pratiquent ce type de politique, c'est la demande globale dans l'ensemble de la zone qui s'en trouve réduite et, avec elle, la croissance et l'emploi de tous. Mieux vaut mettre en place des mécanismes qui évitent ce dumping social.

Source : Ph. Frémeaux, *Alternatives économiques*, hors série n° 44, 2e trimestre 2000.

### **DOCUMENT 14 : Le PSC contre la croissance ?**

Le Pacte de Stabilité et de Croissance contraint les plus grands pays de la zone euro à des politiques budgétaires qui vont peser sur l'activité économique de l'ensemble de la zone. La politique budgétaire européenne est contraire aux orientations choisies aux États-Unis, où le gouvernement prend des mesures très fortes de soutien à la demande et ne craint pas d'avoir un déficit supérieur à 3% du PIB malgré des excédents importants à la fin des années 90.

La politique monétaire est globalement neutre, mais les taux d'intérêt réels sont beaucoup plus élevés en Allemagne et en France, où le taux d'inflation est faible, que dans nombre de pays de la zone euro. [...] En définitive, il est défavorable de réduire les déficits alors que le PIB croît très faiblement, que l'inflation est très basse, que la balance courante<sup>15</sup> est excédentaire et que l'euro est fort.

Source : O.Chagny, G.Dupond et P.Montperrus-Veroni, « Politiques budgétaires en Europe : l'heure de vérité », *Lettre de l'OFCE*, n°234 mars 2003

<sup>11</sup> En effet si un Etat, via une politique budgétaire expansionniste (de relance), accroît son déficit public, de forts taux d'intérêt le pénaliseront dans le remboursement de sa dette, freinant ainsi sa propension à utiliser le déficit budgétaire pour relancer l'activité, et annulant une partie de l'effet multiplicateur de la dépense publique supplémentaire sous la forme de la charge de la dette.

<sup>12</sup> Variations des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques, induites par des variations de l'activité économique, et agissant en retour sur celle-ci de manière contracyclique. Par exemple en cas de récession, les dépenses d'indemnisation du chômage s'accroissent (accroissement du nombre de chômeurs) ce qui permet de soutenir la demande finale, contribuant à éviter l'effondrement de la production (spirale récession).

<sup>13</sup> S'opposent aux politiques conjoncturelles. Elles visent à modifier en profondeur le fonctionnement de l'économie (marché du travail, protection sociale, degré de concentration, répartition sectorielle des emplois, formation de la main-d'œuvre, pôles de R&D...)

<sup>14</sup> Nom donné à la politique économique menée en France à partir de 1983. Elle visait à réduire le différentiel d'inflation avec les principaux partenaires de la France (l'Allemagne notamment) en proscrivant la relance budgétaire et en menant une politique monétaire restrictive et en modérant les salaires (désindexation des salaires aux prix) afin de restaurer la compétitivité-prix des exportations françaises.

<sup>15</sup> Solde des X et M de B&S et revenus

## DOCUMENT 15 : Le pacte de stabilité a du mal à être respecté par les principaux pays de l'UEM

Déficit public (en % du PIB) et dette publique (en % du PIB) dans quelques pays de la zone euro

	1990		2000		2003	
	Solde <sup>1</sup> public	Dette publique	Solde <sup>1</sup> public	Dette publique	Solde <sup>1</sup> public	Dette publique
<b>Allemagne</b>	-1,97	41,5	+1,33	60,9	-3,82	65,2
<b>Finlande</b>	+5,47	16,7	+7,09	53,2	+2,11	51,5
<b>France</b>	-2,09	39,5	-1,40	66,2	-4,14	71,2
<b>Italie</b>	-11,77	112,5	-0,67	124,5	-2,49	120,9

(1) Il y a déficit si le solde est négatif, et excédent si le solde est positif.

Source : OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE*, 2005

## DOCUMENT 16 : Les effets du traité de Maastricht et du Pacte de stabilité et de croissance

Soldes publics (1) (excédents ou déficits) en Europe en % du PIB.

	Allemagne	France	Italie	UE 15
1995	-3,3	-5,5	-7,6	
1996	-3,4	-4,1	-7,1	-4,2
1997	-2,7	-3,0	-2,7	-2,4
1998	-2,2	-2,7	-2,8	-1,6
1999	-1,5	-1,8	-1,7	-0,7
2000	1,3	-1,4	-0,6	1
2001	-2,8	-1,5	-2,6	-0,9
2002	-3,5	-3,1	-2,3	-1,9

(1) solde public = solde des administrations publiques.

Source : Eurostat, novembre 2003

## ③ Au delà des politiques économiques conjoncturelles

### DOCUMENT 17 : La politique de la concurrence de l'UEM

En Europe, depuis la signature de l'Acte unique, en 1987, au nom du respect de la concurrence, des pans entiers des secteurs et services publics nationaux, gérés jusque-là par la puissance publique, ont fait l'objet d'une politique systématique de libéralisation, de privatisation et d'ouverture à la concurrence, conduite par la Commission, avec l'aval des gouvernements. Télécommunications et transports aériens ont été les premiers concernés. L'énergie, les transports ferroviaires et la poste sont actuellement passés au tamis communautaire. Avec les services publics pour gros caillou. En effet, les monopoles publics, qui constituent, notamment en France, leur mode d'organisation traditionnelle, sont pour les libéraux un obstacle évident à l'objectif de réaliser sans entrave et dans le cadre du marché intérieur unique la libre circulation des biens et services entre pays membres.

Source : Serge Marti, "Services publics : la France peut-elle tenir tête à Bruxelles ?", *Le Monde*, 4 juin 2002.

### DOCUMENT 18 : Du service public au service universel

La réforme de La Poste va-t-elle enflammer avant l'heure la rentrée sociale ? La CGT est montée au front hier en dénonçant, par la voix de la Fédération nationale de La Poste et des télécommunications, « les orientations libérales qui vont aboutir à une réduction du nombre de bureaux et de salariés » de l'opérateur public sur le territoire. Un cri d'alarme après la publication dans "Le Parisien", d'un plan d'« évolution du réseau » élaboré par la direction de La Poste prévoyant « la disparition en trois ans de 6 000 des 11 500 bureaux polyvalents ». Ce chiffrage a plongé toutes les parties concernées - syndicats, élus locaux, postiers - dans la stupéfaction. [...] « Ce qui est vrai c'est que cela bouge », a commenté hier [le ministre délégué à l'industrie], tout en démentant formellement le chiffre de 6 000 bureaux supprimés. Le ministre de l'industrie a rappelé la doctrine en cours : transformer les bureaux non rentables « en points de contact, c'est-à-dire en une collaboration avec la mairie ou un café-tabac, un commerçant » offrant une « plage d'ouverture qui est bien plus considérable ».

Source : Joël Cossardeux et Renaud Honore, "La restructuration du réseau postal s'engage dans la controverse", *Les Échos*, 20 août 2004.

### DOCUMENT 19 : La privatisation fait-elle baisser les prix ?

Évolution des prix des services de télécommunication de France Télécom pour les ménages

(base 100 : 2000)	2000	2001	2002	2003
Abonnement (1)	100	104	106	108
Communications locales	100	95	95	95
Communications longue distance	100	88	88	88
Communications fixe vers mobiles	100	86	80	70
Communications internationales	100	93	93	93

Source : d'après l'INSEE et l'ART, 2004.

Note : tout abonné à un téléphone fixe en France, est autorisé par décision de l'Autorité de réglementation des télécommunications (ART), à choisir un opérateur téléphonique autre que France Télécom depuis le :

- 1er janvier 1998, pour les appels longue distance et internationaux
- 1er novembre 2000, pour les appels d'un téléphone fixe vers un mobile
- 1er janvier 2002, pour les appels locaux.

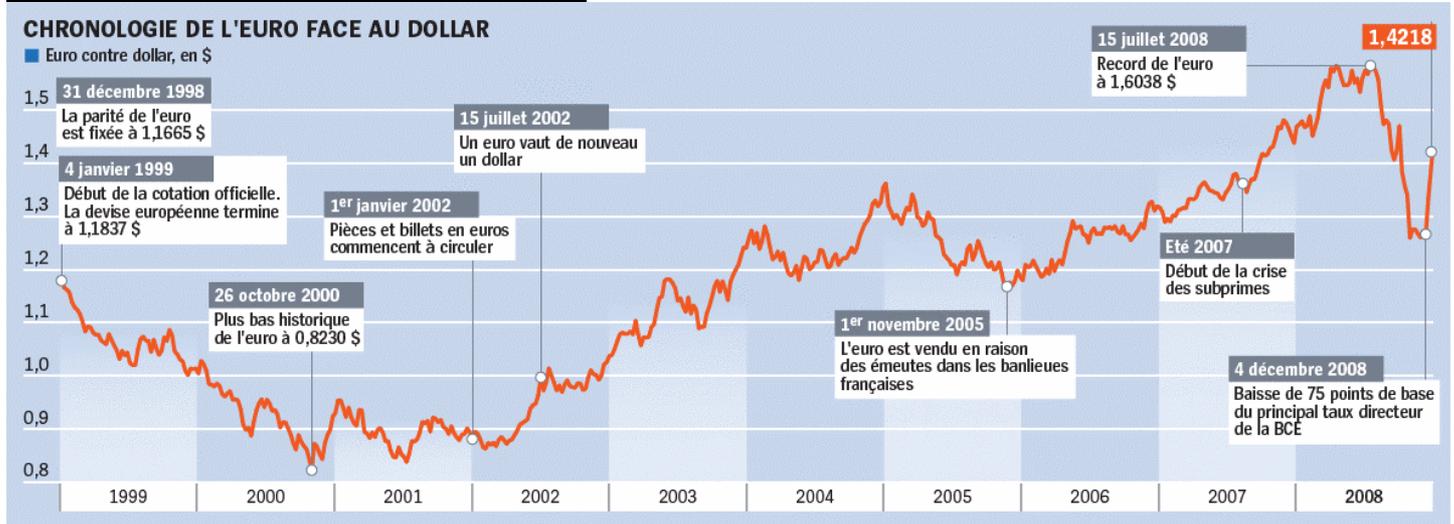
(1) Prix forfaitaire mensuel que tout usager d'un téléphone fixe doit payer à France Télécom pour l'acheminement des appels, l'entretien et l'extension du réseau téléphonique.

## DOCUMENT 20 : La qualité des services publics résistera-t-elle à la logique européenne ?

L'unique préoccupation (des services publics) devait être d'accomplir la mission qui leur était confiée avec régularité, exactitude, fiabilité, sans s'interroger sur sa pertinence éventuelle ou sur son coût. Cette conception est désormais obsolète ; le service public est invité à tirer le meilleur parti possible des moyens matériels et humains qui lui sont alloués [...]. Cette évolution conduit à une réévaluation en profondeur de la conception classique de service public. Positive dans le sens où elle soumet les services publics à une contrainte permanente de justification et les astreint à un effort continu d'adaptation, elle pose cependant le problème [...] de services invités à se plier à la loi de la concurrence et à s'inspirer des modèles de gestion du privé.

Source : Jacques Chevallier, Quel avenir pour les services publics à la française ?, La Découverte, 2003.

## DOCUMENT 21 : Évolution du cours de l'Euro



Source : Le journal des finances, 22.12.2008

### Euro fort :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>- Baisse coût des achats de matières premières et du pétrole</li><li>- Bouclier contre l'inflation</li><li>- Baisse des prix des importations = gain Pda</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Perte de compétitivité des entreprises européennes</li><li>- Diminution des bénéfices rapatriés de l'étranger</li></ul>